LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT



Collection 2015: Afrique du Sud • Angola • Autriche • Brésil • Cameroun • Chine • Corée du Sud • Côte d'Ivoire • Égypte • Etats-Unis • Hongrie • Inde • Italie • Japon • Kenya • Malaisie • Maroc • Mexique • Mongolie • Nigeria • Philippines • Pologne • Russie • Sénégal • Serbie • Turquie • Ukraine
Toutes les fiches pays sont disponibles sur : http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays

Contexte agricole et relations internationales

| PRINCIPALES DONNÉES | HONGRIE | FRANCE |
|--|---|--|
| Superficie km² – 2012 | 93 030 | 549 190* |
| Population millions d'habitants – 2012/13 | 9,9 (-0,2%) | 65,6 (+0,5%) |
| Indice de développement humain (IDH) 2013 | 0,818 (43° rang mondial) | 0,884 (20° rang mondial) |
| PIB Md€ - 2013 | 100 (59° rang mondial) | 2 114 (5° rang mondial) |
| Taux de croissance du PIB % annuel - 2012/13 | +1,5 | +0,3 |
| PIB / habitant € - 2013 | 10 142 | 32 233 |
| Part de l'agriculture dans le PIB % – 2013** | 4,4 | 1,7 |
| Surface arable Mha – 2012 | 4,4 | 18,3 |
| Terres agricoles Mha - 2012 | 5,3 | 28,8 |
| Surface forestière Mha – 2012 | 2 | 16,1 |
| Balance commerciale tous secteurs Md€ - 2013 | +7,6 | -31,3 |
| Échanges commerciaux agroalimentaires M€ – 2013 pour Hongrie 2014 pour la France | Exportations : 8 100 (dont 67% IAA)*** | Exportations : 57 200 (dont 74% IAA) Variation 2013 / 14 (en €) : -3,9% |
| | Importations : 4 500 (dont 74% IAA) | Importations : 48 100 (dont 73% IAA) Variation 2013/14 (en €) : -0,2% |
| Balance commerciale agroalimentaire M€ – 2013 pour Hongrie 2014 pour la France | Solde: +3 500 Source douanes Hongrie | Solde: +9 100 Source douanes France |
| Exportations agricoles vers l'autre pays M€ - 2014 | H vers F : 213 (dont 85% IAA) Variation 2013/14:+11% Source douanes France | F vers H: 231 (dont 59% IAA) Variation 2013 / 14: +21,9% Source douanes France |
| Part du flux bilatéral dans les importations agroalimentaires | 0,4 % des importations de la F Rang parmi les fournisseurs de F : 33° | 4,3 % des importations de H Rang parmi les fournisseurs de H : |
| Part du flux bilatéral dans les exportations agroalimentaires | 0,4 % des exportations de la F Rang parmi les clients de F : 33° Source douanes France | 2,8 % des exportations de H Rang parmi les clients de H : 10° <i>Source douanes Hongrie</i> |

^{*549 190} km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 540 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2012) et monte à environ

¹¹³⁰⁰⁰ km² au total.

** L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

*** Produits des Industries AgroAlimentaires, par opposition aux produits agricoles incluent les produits de 1ère et 2º transformation. Les produits de la mer et les aliments pour animaux sont classés par convention de Business France en IAA.

Ce qu'il faut retenir

- ♣ La Hongrie est un pays qui a une véritable tradition de production agricole et de transformation. La nature des sols, le relief ou les conditions climatiques sont un ensemble de facteurs qui ont créé un environnement favorable à l'activité agricole.
- ♣ Si le poids de l'agriculture dans l'économie hongroise a diminué depuis la transition du régime communiste vers la démocratie libérale, il reste non négligeable, représentant 4,4 % du PIB en 2013 pour les produits agricoles et plus de 12 % du PIB pour l'ensemble du secteur agroalimentaire.
- ♣ Les productions agricoles hongroises sont, comme en France, diversifiées, avec des productions de fruits, légumes et vignes qui côtoient grandes cultures et élevage. La Hongrie est 1er producteur européen de maïs doux (2e producteur mondial), 2e producteur mondial de foie gras derrière la France et 4e producteur mondial de miel.

- ♣ Exportatrice nette de produits agroalimentaires, également très attachée aux principes de la PAC, attentive au rôle structurant de l'agriculture dans les espaces ruraux, la Hongrie a une vision du rôle et des objectifs de la PAC très proche de la vision française.
- ♣ La création de filières de vente directe est étudiée pour préserver les revenus des agriculteurs. La nouvelle loi foncière entrée en vigueur le 1er mai 2014 tend à favoriser l'acquisition de la propriété de terres agricoles par les agriculteurs.
- **♣** La proximité de vues avec la France est grande. Les relations entre les deux ministères sont excellentes, un groupe de travail bilatéral se réunit régulièrement.

Production agricole

La Hongrie (93 030 km²) est un pays de plaines. Son point culminant est à 1014 m. Le climat est à dominante continentale, tempéré par les courants atlantiques. Les précipitations annuelles varient en plaine de 500 à 750 mm, avec des sécheresses relativement fréquentes. La surface agricole utile (63% du territoire) est composée à 81% de terres arables. La forêt occupe 20,4% du territoire.

La production agricole est caractérisée par une prédominance des cultures (62% de la production agricole) par rapport à l'élevage (38% de la production agricole), depuis la fin des années 90. La Hongrie est connue pour les vins de la région du Tokaj, le foie gras et le paprika.

Les productions agricoles sont diversifiées, avec une prédominance forte des céréales. Les principales productions végétales sont le blé, le maïs, la betterave à sucre, l'orge, les pommes de terre et les graines de tournesol. La récolte en céréales est de l'ordre de 10 à 15 Mt, dont 6 à 9 Mt de maïs, et 3 à 6 Mt de blé tendre. Les variations annuelles peuvent être importantes du fait du climat continental et de sécheresses parfois importantes. Les rendements sont néanmoins en croissance rapide, du fait de l'amélioration des variétés utilisées et surtout de l'utilisation des intrants.

Les conditions climatiques et géographiques sont également favorables à la production de nombreuses variétés de fruits (~ 1 Mt) et de légumes (~ 1,5 Mt), de raisins (~4 Mhl/an), mais également de plantes médicinales et ornementales. Le maïs doux est par ailleurs une production importante en Hongrie (~ 500 000 t/an, 1er producteur européen et 2e producteur mondial après les États-Unis).

Les productions animales sont dominées par le porc et la volaille. Ces filières ont été fortement affectées par le changement de régime et l'ouverture sur l'économie de marché en 1990, recul qui s'est encore poursuivi après l'entrée de la Hongrie dans l'Union européenne, du fait d'un manque de compétitivité de ces productions. En 2014, le cheptel porcin compte 3,1 millions de têtes, le cheptel ovin 1,2 millions de têtes et le cheptel bovin 0,8 million de têtes dont environ 0,36 million de vaches laitières. Dans le secteur de la volaille, le cheptel compte 51 millions de têtes. Les principaux produits dérivés sont le lait, la viande, le beurre, les œufs et la laine. Le foie gras occupe une place particulière, puisque la Hongrie est, après la France, le principal producteur mondial.

La production viti-vinicole est un secteur très important de l'agriculture hongroise en termes d'exportation, et également de renommée. Après une diminution régulière qui dure depuis plusieurs années, la surface totale plantée en vignes a légèrement augmenté et s'élevait à 73 100 ha en 2014. En 2013, la récolte de raisin a atteint 386 000 t et a permis de produire 2,62 Mhl de vin.

En 1989, 95% de la SAU étaient des fermes d'État et coopératives. La redistribution partielle des terres en 1990 a abouti à un système agricole mixte où une multitude de petites parcelles éparses mal équipées et faiblement productives font face à un petit nombre de grandes exploitations produisant la plupart des produits vendus sur le marché agroalimentaire. En 2013, on dénombrait environ 1,3 millions d'exploitants agricoles, dont environ 576 800 entreprises agricoles, 618 000 exploitations individuelles ou sociétés commerciales et 7 000 coopératives, le reste étant essentiellement des familles qui produisent pour leur autoconsommation. L'organisation du foncier agricole, fortement morcelé, reste un problème pour l'efficacité de l'activité agricole.

Les industries agroalimentaires occupent une place stratégique dans le tissu économique hongrois et représentent environ 10% de la production industrielle du pays. Les principales activités de l'industrie agroalimentaire, en valeur, sont la transformation laitière et la production-transformation de viande.

L'industrie agroalimentaire draine d'importants capitaux étrangers. Environ 50% du secteur agroalimentaire est actuellement détenu par des capitaux étrangers. Le secteur est par ailleurs atomisé: 8 400 entreprises emploient près de 100 000 personnes – dont 80% emploient moins de 10 personnes.

Compte tenu de surcapacités de production dans certains secteurs (viandes) et de la difficulté à reprendre l'acquis communautaire en matière de sécurité sanitaire, le secteur agroalimentaire a connu d'importantes évolutions structurelles après 2004, avec la fermeture des unités les moins compétitives. Un mouvement de concentration qui se poursuit encore aujourd'hui, accentué par la crise économique.

La Hongrie a pris conscience de l'importance de développer une meilleure protection de ses produits traditionnels. On dénombre désormais :

- en produits viticoles : 32 appellations d'origine protégées (AOP) et 5 indications géographiques protégées (IGP);
- en produits agricoles et alimentaires : 7 AOP et 6 IGP;
- en boissons alcoolisées : 8 AOP.

Politique agricole

La Hongrie est entrée dans l'Union européenne le 1er mai 2004 et a donc repris l'acquis communautaire de la PAC. Elle est bénéficiaire nette du budget de l'Union européenne et du financement de la PAC. L'ouverture sur le marché unique européen s'est également traduite par une forte croissance des importations et une mise en concurrence brutale des entreprises et des fermes hongroises avec les entreprises de l'ensemble de l'UE. Il en a résulté une poursuite de la restructuration du tissu agricole et agroalimentaire, notamment dans les filières de productions animales, renforcée par les difficultés pour certaines entreprises pour reprendre la réglementation sanitaire européenne.

La Hongrie est un des plus fervents défenseurs de la PAC. Lors de la dernière réforme, elle s'est montrée proactive pour la défense du budget de la PAC et des mécanismes de régulation des marchés. La Hongrie revendique par ailleurs, depuis son entrée dans l'Union européenne, une répartition plus équitable des paiements directs entre les États membres, manifestant son insatisfaction sur le principe de «phasing in» des aides directes (montée en puissance progressive des aides afin d'atteindre le niveau nominal des aides dans les autres États membres). Sur la période 2014-2020, le budget des aides PAC de la Hongrie s'élève en moyenne à 1,76 Md€/an. La Hongrie a fait le choix de transférer une partie des fonds du deuxième pilier vers le premier pilier de la PAC. Les aides se répartissent à hauteur en moyenne de 1 274 M€ pour les aides directes et 490 M€ pour le développement rural sur la période 2014-2020.

La Hongrie est par ailleurs très attentive à l'avancée des négociations multilatérales, à l'application d'une réciprocité dans les concessions qui pourraient être faites par l'UE, et souhaite vivement que les indications géographiques soient partie intégrante de ces négociations.

Échanges commerciaux

La balance des échanges commerciaux de la Hongrie est positive dans le secteur agroalimentaire (3,5 Md€ en 2013). Les principaux partenaires commerciaux de la Hongrie dans ce secteur sont l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas, la Russie, ainsi que les autres nouveaux États membres.

La France est le 9° fournisseur agroalimentaire de la Hongrie : elle assure 4,3% des importations. Elle reçoit 2,8% des exportations hongroises (10° client). Le solde commercial agricole pour la France était négatif depuis 2009 du fait d'une forte baisse des exportations vers la Hongrie et d'un essor des exportations hongroises vers la France. Cette tendance a évolué depuis 2011, avec une augmentation des exportations françaises vers la Hongrie et une légère diminution des importations provenant de la Hongrie. Le solde commercial est devenu positif pour la France en 2014 (+18 M€).

L'agroalimentaire représente environ 8 % du stock des investissements français en Hongrie. Les entreprises françaises y ont investi environ 275 M€ et emploient 5 000 personnes.

Les entreprises à capitaux français, tous secteurs confondus, ont investi en grande partie en Hongrie après 1990, au moment des privatisations. 323 entreprises françaises sont implantées en Hongrie et emploient 52 000 salariés pour un chiffre d'affaires global de 10,4 Md€.

Dans le secteur agroalimentaire, les principales implantations sont les groupes Bonduelle, Danone, Bongrain, Lesaffre, CECAB, CEVA Santé Animale, Epis-Centre, Soufflet, Entremont et Union In Vivo. Mais plusieurs PME sont également représentées telles que Royal Croissant, Croque Bourgogne ou encore César Kft.

Accords internationaux

La Hongrie est membre de l'UE depuis le 1er mai 2004. Elle est également membre de l'organisation mondiale du commerce (OMC), de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) et des organisations normatives reconnues par l'accord SPS (accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires) de l'OMC : le codex alimentarius, la convention internationale pour la protection des végétaux et l'organisation mondiale de la santé animale. Elle fait par ailleurs partie du « groupe de Visegrád », qui compte également la Slovaquie, la République tchèque et la Pologne. Ce groupe (aussi appelé Visegrád 4 ou V4 ou triangle de Visegrád) est un groupe informel. Le V4 moderne a démarré lors d'un sommet des chefs d'État ou de gouvernement de Tchécoslovaquie, Hongrie et Pologne dans la ville de Visegrád en 1991, afin de mettre en place des coopérations entre ces trois États, devenus quatre en 1993 avec la partition de la Tchécoslovaquie, en vue d'accélérer le processus d'intégration européenne.

Relations bilatérales

Les relations bilatérales sont solides dans le secteur agricole, et ont été notamment établies lors de la reprise de l'acquis communautaire dans le cadre de jumelages institutionnels.

La Hongrie est un des seuls pays de l'UE avec lesquels une convention cadre portant sur la coopération de l'enseignement agricole a été signée au niveau ministériel. Le «réseau Hongrie» de l'enseignement agricole français fédère actuellement plus de vingt-cinq établissements publics, privés, techniques et supérieurs, très actifs, essentiellement dans le secteur de la viticulture, de l'élevage, et plus récemment, de la valorisation des produits du terroir.

Une coopération forte existe aussi dans le domaine de la recherche en agronomie, productions animale, végétale et agroalimentaire, au travers du programme Balaton (partenariats Hubert Curien).

Aujourd'hui, la coopération bilatérale franco-hongroise est basée sur un partenariat stratégique, signé le 22 mai 2008 entre le président Nicolas Sarkozy et le premier ministre hongrois Ferenc Gyurcsany. En matière agricole, ce partenariat encourage au développement de stratégies communes dans le domaine de la PAC et de la modernisation du secteur agricole. Un comité d'action bilatéral se réunit régulièrement afin de formaliser les échanges entre les administrations agricoles des 2 pays (dernière rencontre en février 2013).

Au cours des dernières années, on peut compter plusieurs visites de ministres de l'agriculture en Hongrie (H. Gaymard en 2003, D. Bussereau en 2006, M. Barnier en 2007, B. Le Maire en 2010) et de ministres hongrois en France (2005, 2008, 2010, 2011 et 2012).

Sources: Banque Mondiale, douanes françaises et hongroises citées par Business France 2013 et 2014, MAAF, Ambassade de France en Hongrie, Eurostat.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE). **Adresser les demandes à patrice.delaurens@agriculture.gouv.fr.**

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ: Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION: Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les correspondants géographiques du Service Europe et International de la DGPE (BEPI, BUE, BMSA), les conseillers aux affaires agricoles (CAA) et les services des ambassades de France des pays concernés et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidées ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles de l'année N-2 dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International -3, rue Barbet de Jouy -75349 Paris 07 SP